

Plan Régional Santé Environnement 3

bonjour

nous avons jusqu'à la fin octobre pour faire nos doléances, aussi n'hésitez pas, parlez de la santé et des oem artificielles

à diffuser merci

cath N

de la part de Françoise

Suite à ce que je vous ai dit samedi dernier, voici le lien sur la consultation du Plan Régional Santé Environnement qui a lieu jusqu'au 31 octobre

<http://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/>

Le sujet des maladies environnementales émergentes n'y est pas évoqué, il est donc très important que le maximum de personnes attirent l'attention sur ce sujet comme nous l'avons évoqué: coût humain et financier de l'errance médicale liée:

1- à la méconnaissance de ces maladies par les professionnels de santé (problème de la formation initiale et continue)

2- à l'absence de tout centre ressource en France pour ces malades

Ce sujet a déjà été évoqué dans les précédents Plans Nationaux santé Environnement qui ont démarré ...en 2004, sans aboutir à une action significative. Il existe un gros blocage sur ce sujet au Ministère la santé!

Donc ça ne bougera que si malades et citoyens interpellent les pouvoirs publics...

Vous pouvez voir l'intitulé (et le contenu si vous avez le temps) des fiches-action prévues sur:

<http://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/les-projets-de-fiche-action-a68.html>

Il est tout-à fait possible de plus insister sur les maladies environnementales dans le contenu de plusieurs fiches-action

Par ailleurs l'alimentation n'est pas abordée à hauteur de son importance (pesticides abordés un peu timidement dans la fiche 12). L'alimentation est une source d'exposition aux polluants et contaminants chimiques, elle doit avoir sa place dans un PRSE comme l'air, mais c'est un sujet un peu tabou!

Enfin le caractère crucial de la prévention des expositions pour les futurs parents, femmes enceintes, jeunes enfants n'est pas suffisamment mis en avant

Et autres remarques à faire selon les compétences et le vécu de chacun!

Bonne participation à cette consultation

Très cordialement

Françoise B